



## RÉPONSE MANAGERIALE

<b>Pays : République démocratique du Congo</b> <b>Programme : IFADEM RDC</b> <b>Date de la remise du rapport définitif : 30 septembre 2025</b> <b>Date de la rédaction et validation de la réponse managériale : octobre 2025</b>
--

Recommandation N° 1 : <b>Organiser et structurer la gouvernance au niveau national</b> : redéfinir les missions des organes de gouvernance (comité provincial de suivi, UGP), acter la présence d'un SE local, amender l'accord tripartite pour formaliser cette exception.				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>1.1 Impossible de déclencher un processus de formalisation de la gouvernance via un avenant à l'accord tripartite à la presque fin du projet. Par contre, il faudra juste faire valider la gouvernance locale via les missions du comité provincial et de l'UGP</i>	Novembre 2025	Comité de pilotage	Novembre 2026	
<i>1.2 Faire désigner un SE national par le cabinet du ministre de l'éducation nationale. Cf. Point focal : Directeur chef de service de la Francophonie</i>	Septembre 2025	Ministère		
Recommandation N° 2 : <b>Mettre à profit les activités RFTA pour capitaliser sur le volet numérique</b> : auditer les 7 centres numériques et contractualiser leur utilisation (transfert en 2026), lancer une étude comparative pour déterminer l'option la plus viable				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux

2.1 : <i>Commander une étude pour évaluer quelle option est <b>réaliste, efficace et durable</b> à long terme entre le Centre numérique, les équipements individuelles (dotation ou BYOD) ?</i>	Décembre 2025	UGP		
2.2 :				
Recommandation N° 3 : <b>Lancer une stratégie de transfert de compétences et de capitalisation à trois niveaux</b> : national (conférences sur les leçons apprises), provincial (atelier autofinancement + outils de tutorat), école (procédure de formation des nouveaux venus pour pérenniser les acquis)				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
3.1 : <b>Commander</b> une consultance pour l'élaboration des TDR	Décembre 2025	UGP		
3.2 : <b>Planifier</b> dès le quatrième trimestre 2025 une série d'ateliers/conférences (national, provincial, école) sur l'autofinancement, la formalisation des outils et la formation continue des nouveaux entrants	Décembre 2026	UGP		
Recommandation N° 4 : <b>Documenter l'impact sur les résultats des élèves</b> : finaliser un protocole quantitatif et qualitatif de mesure de l'impact sur les résultats des élèves dans les écoles IFADEM				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
4.1 : <i>Planifier la mise en place d'un dispositif structuré de mesure d'impact : concevoir un protocole intégré (quantitatif et qualitatif) avec la coordination provinciale et les tuteurs pour évaluer les résultats des élèves dans les écoles IFADEM.</i>	Juillet 2026	UGP		
4.2 :				
Recommandation N° 5 : <b>Poursuivre les efforts d'harmonisation et de liaison FI-FC</b> : intégrer les livrets dans la formation initiale, dialoguer avec DIFORE-BG				
Réponse(s)		Responsable(s)	Réactualisation(s)	

	Échéance		Dates	État des lieux
<i>5.1 : Engager un dialogue avec la DIFORE-BG et les ISP pour tester l'intégration des livrets en FI (HPR, IFME).</i>	Octobre 2026	UGP		
<i>5.2 : Partager des documents numériques avec les acteurs qui travaillent sur la réforme des HPR (Unesco)</i>	Octobre 2026	UGP		
<b>Recommandation N° 6 : Agir pour fluidifier le partenariat tripartite APEFE–OIF–AUF</b> : renforcer communication et transparence (points d'étape réguliers), simplifier les processus décisionnels, harmoniser les cultures organisationnelles				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>6.1 : Faire le point et simplifier les étapes des validations par des échanges des documents et l'organisation des réunions formelles et informelles</i>	Tout le temps	UGP - CCI		
<i>6.2 :</i>				
<b>Recommandation N°7 : Systématiser le reporting des tuteurs sur les regroupements pédagogiques (REP)</b> : reporting détaillé (thèmes, outils, difficultés, bonnes pratiques),				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>7.1 : Revoir le canevas de reporting en y ajoutant les leçons apprises</i>	Décembre 2025	UGP		
<i>7.2 : Planifier la formation des directeurs sur la supervision pédagogique et les REP</i>	Janvier 2026	UGP		
<b>Recommandation N°8 : Cadrer le recrutement des tutorés et envisager des extensions</b> : clarifier règles pour enseignants du secteur privé et niveau élémentaire, mieux préparer les tuteurs au numérique, encadrer les contreparties possibles				
Réponse(s)		Responsable(s)	Réactualisation(s)	

	Échéance		Dates	État des lieux
<i>8.1 : Clarifier règles pour le recrutement des enseignants du secteur privé</i>	Octobre 2025	UGP et IPP		
<i>8.2 : Mieux préparer les tuteurs au numérique : atelier de prise en main de l'outil numérique</i>	Janvier 2026	UGP		
<b>Recommandation N°9 : Étoffer le système de suivi-évaluation et de maîtrise des risques</b> : développer un outil S&E et former les acteurs locaux à son utilisation				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>9.1 : Planifier la formation sur les outils de S&amp;E</i>	<i>Mars 2026</i>	UGP		
<i>9.2 :</i>				
<b>Recommandation N°10 : Préparer les éléments financiers pour la capitalisation</b> : élaborer une note financière détaillée destinée à la Ministre, incluant coûts récurrents et options de capitalisation				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>10.1 : Concevoir un scénario complet des coûts opérationnels du dispositif et le partager avec le ministère de l'éducation nationale</i>	Mars 2026	UGP		
<i>10.2 :</i>				
<b>Recommandation N°11 : Anticiper un système durable de maintenance des équipements</b> : mettre en place un système de maintenance locale (PPP inclus) pour réduire pannes et coûts				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>11.1 : Planifier la formation des gestionnaires des centres sur le système de maintenance</i>	Mars 2026	UGP		

11.2 :				
Recommandation N° 12 :				
<b>Considérer le volet valorisation / certification des acquis</b> : expérimenter le référentiel validé (SERNAFOR/UNESCO, mars 2025), lier la formation continue à la carrière et à la VAE				
Réponse(s)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	État des lieux
<i>12.1 : Proposer une note technique au secrétariat général en vue d'un système de valorisation et certification de la formation.</i>	Mars 2026	UGP et IPP		